

COMITE DE SUIVI N°4 AGENDA 21 PAYS DE BALAGNE

25 octobre 2013

au siège social du Syndicat Mixte du Pays de Balagne à Cateri

Compte-rendu

Présents :

CECCALDI	Attilius	SMPB Président	06 19 56 24 86	tonyceccaldi@gmail.com
POLI	Pierre	SMPB Vice-Prdt	06 07 89 85 26	pierre.poli@cpam-bastia.cnamts.fr
PINASCO	Florence	SMPB Directrice	04 95 56 28 89	paysdebalagne@orange.fr
TEALDI	Joseph-Marie	SMPB Vice-Prdt	06 08 56 28 28	Joseph-marie.tealdi@orange.fr
SALICETI	Marie-Ange	OEC	06 72 02 95 42	saliceti@oec.fr
MARANINCHI	Stéphanie	Primusole - EIE	04 95 47 12 61	primusole2b@orange.fr
FRANCESCHINI	Olivier	CCBVIR	04 95 46 82 44	olivierccbvir@orange.fr
HUGOT	Laetitia	CBNC	06 11 30 10 42	hugot@oec.fr
CAUDRON	Abigail	Una Lenza	06 48 54 25 78	Una.lenza@gmail.com
ABRAINI	Fabien	Una Lenza	06 80 51 75 87	fabienabraini@yahoo.fr
SOURES	Christine	DREAL	06 20 23 13 45	christine.souares@developpement_rable.gouv.fr
FOUBERT	Violette	URCPIE	07 88 17 77 95	vfouberts@cpie-centrecorse.fr

Excusés :

Charles PASQUALINI (OEC), Sébastien LECCIA (OEC), Georges GUIRONNET (Aghjasole), Marie-Noëlle ACQUAVIVA (Conseil de Dvpt), Dominique TADDEI (Conseil de Dvpt), Fabien ARRIGHI (CPIE Corte Centre Corse), François-Marie MARCHETTI (CTC), Christian MARIANI (DDEN), Philippe ISTRIA (DDEN) et Jean-Michel BONA (OEC).

Ordre du jour :

- Etat d'avancement des projets inscrits dans le plan d'actions Agenda 21 Pays de Balagne.
- Appel à reconnaissance Agenda 21 local.
- Stratégie de communication actions Agenda 21.

Préambule

Mots d'ouverture du Président du Syndicat Mixte du Pays de Balagne.

Introduction de l'Office de l'Environnement de Corse représenté par Marie-Ange Saliceti et présentation de l'ordre du jour.

Etat d'avancement des projets

Cf. Tableau de bord Agenda 21 Pays de Balagne joint.

Habitat durable - énergie

1. Diagnostics des consommations énergétiques des bâtiments publics et de l'éclairage public du Pays de Balagne :

Le dossier de demande d'aides est passé en comité d'engagement le 22/04/2013. La mairie d'Aregno a reçu l'arrêté de subvention. Une première réunion de lancement a eu lieu le 07 juin dernier avec l'ensemble des partenaires concernés et a permis de lancer le programme : identifier le rôle de chacun et définir un plan d'actions.

Une réunion technique se tiendra à la mairie d'Aregno en novembre avec Romain Simon (Altern'Eco) pour établir un calendrier et faire un point administratif. L'étude démarrera dans la foulée, en novembre ou décembre.

1. A Diagnostics des consommations énergétiques des bâtiments publics et de l'éclairage public du Pays de Balagne :

La mairie de Corbara a renoncé à réaliser un diagnostic énergétique sur les bâtiments publics. Cependant, le diagnostic sur l'éclairage public est en cours.

1. B Diagnostics des consommations énergétiques des bâtiments publics et de l'éclairage public du Pays de Balagne :

La mairie de Manso est volontaire pour réaliser ce diagnostic. Elle a monté et déposé le dossier de demande de subventions auprès de la DDEN. Suite à son traitement par les services instructeurs, le dossier pourra, sous réserve d'être complet, passé en comité d'engagement de fin d'année.

1. C Diagnostics des consommations énergétiques des bâtiments publics et de l'éclairage public du Pays de Balagne :

La mairie de Galeria est volontaire pour réaliser ce diagnostic. Elle a monté et déposé le dossier de demande de subventions auprès de la DDEN. Suite à son traitement par les services instructeurs, le dossier pourra, sous réserve d'être complet, passé en comité d'engagement de fin d'année.

1. D Diagnostics des consommations énergétiques des bâtiments publics et de l'éclairage public du Pays de Balagne :

La mairie de Santa-Reparata-di-Balagna est volontaire pour réaliser ce diagnostic. Elle déposera prochainement son dossier de demande de subventions.

2. OPAH énergie : diagnostic et aides

La CCBVIR a modifié son dossier de demande d'aides et l'a déposé auprès de la DDEN. Le dossier est passé en comité d'engagement le 9 septembre 2013, suite à cela, l'ADEME devrait financer l'audit énergétique sur 11 bâtiments à hauteur de 90%. La CCBVIR attend l'arrêté de subvention de la part de l'ADEME. Cependant, il a été remonté auprès de la CCBVIR que l'ADEME pourrait difficilement financer à cette hauteur et pour ce type de projet. L'éligibilité du projet est remise en cause alors que la CCBVIR a modifié son projet selon les conseils de la DDEN. La CCBVIR aurait besoin d'une réponse et d'un éclaircissement le plus tôt possible à ce sujet afin d'être opérationnel au premier trimestre 2014. La DDEN et l'ADEME doivent être consultées afin de régler ce problème.

3. Construction d'une école primaire BBC

La mairie a renvoyé la convention attributive à la DDEN. La commune a avancé le financement de l'étude et a envoyé la facture à la DDEN. Les travaux ont démarré, mais la commune attend toujours l'arrêté de subvention. L'URCPIE prendra contact avec M. Mariani dans ce sens. La construction devrait être achevée pour la rentrée 2014/2015.

4. Programmes de formation et de sensibilisation des professionnels

Le programme de formation doit être renouvelé pour 2014. Le dossier de demande d'aides a été déposé à la DDEN. Le contenu de la formation doit être précisé, suite à cela, une campagne de communication sera effectuée avec l'aide de l'URCPIE.

5. Elaboration et publication d'un guide « construire en Balagne » en harmonie avec le climat

Un comité de pilotage a été formé et s'est réuni fin juillet afin de valider une méthode et le cahier des charges. Ce dernier a été validé mais n'est pas définitif, il peut encore évoluer. La réalisation du guide pourrait être confiée aux étudiants de la Licence Pro « Management des énergies renouvelables ». Le COPIL se réunira à nouveau après une réunion avec Gilles NOTTON, responsable de la Licence Pro.

6. Association à l'étude régionale de lutte contre la précarité énergétique

La DDEN a lancé l'étude régionale en septembre. Les résultats sont prévus pour mars 2015.

7. Etude sur les potentialités de la biomasse et du bois énergie

Après une première appropriation, par le SMPB et son Conseil de développement, de l'étude régionale transmise par la DDEN, le projet pourrait être réorienté sur l'étude des gisements d'énergie renouvelable en Balagne. Ce projet dépendait initialement de la convention CTC-SMPB. Cette convention ne sera pas signée car la CTC souhaite produire un règlement général d'aides pour toute la Corse. Les possibilités de financements de ce projet dépendront de ce règlement.

Déchets

8. Problématique des déchets du BTP : actions à destination des professionnels

Une réunion avec l'ensemble des techniciens des communautés de communes s'est tenue. Ceux-ci devaient faire remonter les informations et remarques exprimées lors de la réunion aux présidents des communautés de communes. Les organismes référents (fédération du BTP, CCI...) devraient organiser une réunion avec l'ensemble des acteurs du BTP mais aucun ne prend l'initiative. Le maintien de ce projet dans le plan d'actions Agenda 21 du Pays de Balagne pourra être voté lors du prochain comité suivi.

Déplacements

9. Etudes de mobilité

9A. La CCBVIR a bien reçu l'arrêté d'attribution de subvention de l'ADEME et est en attente de l'arrêté de subvention de la CTC pour pouvoir lancer le marché dès réception. L'URCPIE est chargé de relancer la DDEN. Il serait bien que cet arrêté soit envoyé avant janvier 2014 afin que l'étude démarre au premier trimestre et prenne en compte la période estivale.

9B. Le SMPB a bien reçu la convention attributive de subvention et doit la retourner à la DDEN. L'étude de mobilité sera lancée après la réception de l'arrêté de subvention

Biodiversité

10. Atlas de la Biodiversité des communes de Balagne

La DREAL a participé au financement des inventaires botaniques pour les 36 communes de Balagne. Le CBNC a adapté et ciblé les inventaires en fonction des zones prédéfinies lors de la réunion du mois de mars avec le SMPB et le financement accordé. Plus de 33 000 données flore ont été recensées en Balagne par le CBNC. Celles-ci sont en cours de traitement et d'analyse, les résultats de l'étude seront remis au SMPB en

début d'année 2014. Il serait opportun d'organiser la restitution des travaux du CBNC au SMPB le même jour que le prochain comité de suivi.

Le CBNC souhaiterait continuer les inventaires ABC en Balagne en 2014 et souhaiterait également communiquer autour de cette étude. Des financements supplémentaires sont alors nécessaires. La DREAL et les fondations sont à investiguer. La communication sur l'ABC devra être orientée sur son rôle pour l'élaboration du SCOT. Une réunion début janvier devrait avoir lieu pour réfléchir à ce projet de communication.

11. Inventaire des arbres remarquables

Les services de l'OEC continuent l'inventaire et relancent à ce jour l'appel à candidature aux acteurs du pays de Balagne afin qu'ils y contribuent. En 2012, des oliviers à Monticello et Aregno ont été retenus. En 2013, un murier a été retenu sur Lama, un chêne sur Olmi-Capella, un if à Bonifatu, un orme à Palasca et un chêne à Santa-Riparata-di-Balagna. La fiche à retourner à Sébastien Leccia pour signaler un arbre est disponible sur la plateforme collaborative.

Le cahier des charges sur le label "Arbres remarquables" est finalisé. Des suites seront données dans les prochains mois. Les premiers labels seront délivrés en 2014. La campagne photo a débuté avec Mr Eric Volto comme prestataire.

12. Programme de prévention contre

Volet A : les plantes invasives

La filière de plan locaux est lancée : étude de marché et contrats expérimentaux de culture signés, le CBNC a conventionné avec 2 associations en Balagne et l'expérimentation est lancée sur deux ans. Une visite de site s'est tenue à Lama dans le cadre de la Fête de la Science. Un article est paru dans Corse-matin et un reportage à Telepaese. Concernant l'aspect réglementaire il n'y a pas d'avancée (le CBNC étudie les pistes envisageables pour interdire l'introduction de plantes invasives chez les privés et les collectivités). Un projet de marque et un plan de communication autour de cette marque sont prévus pour 2014. Le CBNC travaille avec l'ADEC et un bureau d'étude sur ce projet. Le CBNC souhaite trouver des sites pilotes pour mener des actions concrètes de fleurissement. Il est pour le moment en relation avec l'ATC et pourrait travailler avec l'hôtellerie de plein air. Le CBNC souhaite avoir un coup de pouce de la DREAL pour les financements.

Volet B : les espèces piscicoles introduites

Le CPIE continue l'action sur 2013 avec les financements de la DREAL.

Concernant la partie sensibilisation : le 17 et 18 mai 2013 le CPIE Corte Centre Corse a réalisé une animation scolaire lors de la fête de la pêche de Codole sur les "Espèces piscicoles de nos rivières et les espèces introduites" ; un nouvel outil de détermination des espèces piscicoles d'eau douce de Corse est en cours de diffusion ; le projet OLB a également été abordé lors d'une visite du Tavignanu et d'une conférence dans le cadre de la fête de la science.

Concernant la partie inventaire : des chantiers de pêche électrique ont eu lieu le jeudi 21 juin 2013, le 4 septembre, le 26 et le 27 septembre et le 18 octobre. Le CPIE Corte Centre Corse incite toujours les pêcheurs à leur retourner leurs observations de pêches d'espèces introduites.

Des fiches espèces sont en cours de rédaction et seront diffusées. La mise à jour des cartes avec les données de l'ONEMA est également en cours, elles permettront de mettre à jour l'Atlas des poissons de Corse.

Le barrage de Codole, grande réserve piscicole et notamment en espèces introduites, va changer de statut et passera en catégorie 2. Il pourra donc être pêché toute l'année. La DDTM doit prendre un arrêté à ce sujet.

13. Sentier du patrimoine de Balagne

Le dossier de candidature a été retenu, l'étude technique est réalisée (financée par l'OEC) et les travaux sont financés via les fonds Leader. La CC Calvi Balagne est en train de missionner un BE qui assistera la C.C pour la consultation des entreprises de travaux. L'architecte a été désigné et les travaux sont à envisager pour fin 2013 ou début d'année 2014. Un point d'information devrait être fait début novembre.

14. Reconquête des vergers traditionnels de Balagne

L'étudiant en stage au CBNC a finalisé l'inventaire des vergers d'orangers et d'amandiers et a présenté ses résultats à la foire de l'amande le 3 et 4 août 2013 à Aregno. La phase 1 est terminée, un article est paru dans la presse et un deuxième devrait sortir bientôt. La phase 2 sera lancée courant le mois de novembre, une réunion se tiendra avec le CBNC et les partenaires techniques afin de décider des actions à mener et des partenaires à associer. Deux pépinières sont déjà intégrées dans le projet. Des financements à hauteur de 12 ou 15 000 € sont nécessaires pour réaliser des analyses génétiques auprès d'un laboratoire. Une réunion avec des chercheurs ayant travaillé sur les amandiers est à envisager afin d'obtenir leur avis et conseils.

15. Production et vente en circuit court

Une personne en contrat aidé a été embauchée pour un an (renouvelable 2x6 mois).

L'association organise le marché de Lumio qui fonctionne bien mais un tri et une surveillance dans les candidatures est à effectuer et la charte est à retravailler.

L'ODARC était prêt à financer à 85 % le préau pour le marché de Lumio mais la DDTM a déclaré qu'il fallait qu'un architecte réalise une étude au préalable. Ce projet est donc en arrêt. Un petit marché a également été mis en place à Belgodere.

L'association était présente à la foire de Costa mais elle constate qu'il est difficile de trouver sa place dans les foires face aux autres stands d'alimentation et demande des conseils et du soutien. Elle devrait se rapprocher du FRAC à ce sujet.

Une réunion sera organisée avec Una Lenza, le SMPB et l'ODARC pour discuter de la mise en place d'un magasin collectif regroupant les productions de divers agriculteurs, d'un atelier de transformation annexe et des financements possibles de l'ODARC.

L'association est également sollicitée lors de réceptions pour organiser les buffets ou apéritifs avec des légumes de saison. Elle a décidé de n'accepter ces marchés qu'exceptionnellement et de ne travailler qu'avec des associations ayant une démarche de développement durable. L'objectif est de ne pas rentrer en concurrence avec les traiteurs. 5000 € de la DREAL ont été mobilisés pour travailler sur la charte graphique de l'association, le logo et les affiches.

La mission locale s'est également rapprochée d'Una Lenza pour leur proposer de prendre des personnes en service civique.

Un nouveau projet pourrait voir le jour avec le GAL sur la lutte biologique contre la mouche de l'olive.

16. Accompagnement d'un établissement scolaire pour la mise en œuvre d'un Agenda 21

Le CPIE Centre Corse a rencontré la directrice de l'école de Monticello le 04 juillet 2013. Huit journées d'animations seront mises en place pour fédérer l'ensemble de l'équipe pédagogique et travailler avec 2 classes sur la thématique des déchets. Ces classes présenteront des ateliers et/ou leur travail lors de la semaine du développement durable (en avril). Les journées d'animation se dérouleront le jeudi à partir des vacances de la Toussaint.

17. Education des scolaires au développement durable

17A Volet Energie

Primusole reconduit un programme d'animations pour 2013/2014 avec 11 classes. Elle attend l'arrêté de subvention de la part de la DDEN. Les animations débuteront au plus

tard en novembre. Primusole souhaite également étendre ses animations aux centres de loisir. L'URCPIE est en charge de se renseigner si des animations en centres aérés rentrent dans la démarche Agenda 21.

17B Volet Patrimoine

La convention avec l'OEC est reconduite car elle prend en compte les actions sur l'AG21 de Bonifacio mais le programme patrimoine n'est pas relancé en Balagne pour 2013/2014. Les animations à Bonifacio commenceront après les vacances de la Toussaint.

17C Volet Architecture : la DREAL et le conseil général financent le projet à hauteur de 4000€ chacun. L'OEC ne pourra pas financer ce projet mais participera en attribuant à la Balagne des journées d'animations sur ce thème. De ce fait, le SMPB doit voir avec la DREAL si une modification de la convention doit être réalisée.

18. Casa Balanina di à Lingua

Le Rectorat a détaché un enseignant au poste de coordinateur de la Casa balanina di a lingua pour la rentrée scolaire 2013-2014. En 2013 de nombreuses manifestations ont eu lieu (visite d'expositions, séminaire, ateliers de pratique linguistique, conférences...). Un nouveau programme sera établi pour 2014.

19. Schéma de développement culturel

20. Caractérisation et attentes des néo-balanins (étude démographique qualitative) et

21. Mise au point d'un tableau d'indicateurs sur la qualité de vie des balanins

Les trois projets sont inscrits dans le projet de conventionnement CTC-SMPB qui n'est toujours pas concrétisé à ce jour. Ces trois projets pourraient être financés dans le cadre d'un règlement général des aides sur lequel la CTC travaille.

Appel à reconnaissance Agenda 21 local

Cf. document de synthèse des démarches et procédures pour l'appel à reconnaissance joint.

Il est rappelé aux porteurs de projet qu'un appel à reconnaissance auprès du ministère est organisé tous les ans. Les grands principes et démarches sont exposés par l'URCPIE. Le porteur d'Agenda 21 (SMPB) peut déposer un dossier au printemps pour une attribution en fin d'année. Celle-ci est valable trois ans avec une possibilité de demander 2 ans supplémentaires. Il est alors posé la question des avantages et des inconvénients (charge de travail supplémentaire ?) de cette reconnaissance. L'URCPIE est en charge de se renseigner sur les différentes modalités de cet appel à reconnaissance et de mettre à disposition tous les



documents et informations nécessaires. Le SMPB peut dès à présent commencer les démarches d'appel à reconnaissance, il serait alors le premier Agenda 21 de Corse reconnu. L'URCPIE rappelle également son rôle d'assistance pour monter le dossier de candidature.

Stratégie de communication actions Agenda 21

Pour rappel, l'OEC dispose d'un package « Communication » constitué d'un slogan, d'un logo et d'une affiche standard pour les réunions et adaptable au territoire. Le SMPB possède un site internet disposant d'un onglet Agenda 21 (Objectifs, Diagnostics, Programme d'actions) ainsi que d'un espace d'actualités.

Ces outils de communication doivent être utilisés lors d'évènements ou de projets de communication organisés par les porteurs de projet. Le logo Agenda 21 doit également être présent sur l'ensemble des documents de communication.

Les projets doivent chacun être valorisé et les porteurs de projet sont en charge de leur propre stratégie de communication : développement de supports de communication, contacts média... et doit en informer l'URCPIE.

D'autre part, une réflexion émerge sur la nécessité d'organiser une action de communication globale sur l'Agenda 21 du territoire et sur l'ensemble des projets qui y sont intégrés. Cette action rappellerait alors la cohérence et la cohésion entre tous les projets du plan d'actions de l'agenda 21 Pays de Balagne. Un budget prenant en compte la communication pour tous les projets pourrait être établi. Cette réflexion sera de nouveau présentée lors du comité de pilotage n°5 en début d'année 2014.

Calendrier

Le prochain comité de suivi est prévu en janvier 2014 (une journée : restitution des travaux du CBNC puis comité de suivi).